

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA SOMME

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'EST DE LA SOMME

ARRONDISSEMENT DE PERONNE

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DATE :

. de la convocation : 03.05.2022

. d'affichage : 11.05.2022

N° de la délibération : 2022-102

NOMBRE DE CONSEILLERS :

. en exercice : 63

. présents : 39

. votants : 57

L'an deux mille vingt deux, le neuf mai, à 18 heures, le Conseil Communautaire de l'Est de la Somme, légalement convoqué, s'est réuni au pôle multifonction de NESLE, sous la présidence de Monsieur José RIOJA, Président.

Etaient présents tous les membres en exercice, à l'exception de MM. ACQUAIRE Alain, BARBIER Marc, CARPENTIER Pierre, FRIZON Hervé, Mme VASSEUR Julie, MM. ORIER Francis, LEFEBVRE Eric, FRISON Fabrice, GRAVET Jacques, MERESSE Christian, MERLIER Jacques, WISSOCQ Jean-Marc, BECQUERELLE David, POTIER Bruno, Mme TOTET Fanny, MM. FORMAN Nicolas, RIMETTE Jean-Michel, Mmes GENSE Caroline, RAGUENEAU Françoise, MM. URIER Francis, SALOME André, BELLARD Joël, MARTIN Michel, MUSEUX Gérard, JOLY Vincent.

M. BARBIER Marc avait donné pouvoir à M. LALOI François.
M. CARPENTIER Pierre avait donné pouvoir à M. BOITEL Francis.
M. FRIZON Hervé avait donné pouvoir à M. DEMULE Frédéric.
Mme VASSEUR Julie avait donné pouvoir à Mme CHAPUIS-ROUX Elodie.
M. ORIER Francis avait donné pouvoir à Mme VERGULDEZOONE Nathalie.
M. LEFEBVRE Eric avait donné pouvoir à Mme POLIN Justine.
M. FRISON Fabrice avait donné pouvoir à M. HAY Francis.
M. MERLIER Jacques avait donné pouvoir à Mme POTURALSKI Patricia.
M. WISSOCQ Jean-Marc avait donné pouvoir à M. SCHIETTECATTE Benoît.
M. POTIER Bruno avait donné pouvoir à M. SLOSARCZYK Florian.
Mme TOTET Fanny avait donné pouvoir à Mme COULON Stéphanie.
M. FORMAN Nicolas avait donné pouvoir à M. DEMULE Frédéric.
Mme RAGUENEAU Françoise avait donné pouvoir à M. ZOIS Christophe.
M. URIER Francis avait donné pouvoir à Mme POLLARD Corinne.
M. SALOME André avait donné pouvoir à M. RIOJA José.
M. BELLARD Joël avait donné pouvoir à M. DOUTART Jean-Luc.
M. MARTIN Michel avait donné pouvoir à M. LECOMTE Frédéric.
M. JOLY Vincent avait donné pouvoir à M. BLONDELLE Pascal.
Mme GENSE Caroline était représentée par Mme GOMBART Sabine, suppléante.

Secrétaire de séance : Mme SPRYSCH Aline

OBJET :

FONCIER
ACQUISITION DES PARCELLES AE307 / AE308 / AE310 / AE311 ET AE312

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'accord entre la Communauté de Communes et Monsieur François BILLIEUX pour l'acquisition par la communauté de Communes de quatre parcelles sises 30 rue Charles Gronier sur la commune de Ham portant les références cadastrales suivantes :

- AE 307 d'une contenance de 9 ca,
- AE 308 d'une contenance de 02 a 32 ca,
- AE 310 d'une contenance de 04 a 31 ca,
- AE 311 d'une contenance de 02 a 72 ca,
- AE 312 d'une contenance de 01 a 95 ca.

Vu l'accord entre les parties sur un prix de 50 100 €, honoraires et frais d'agence inclus, hors taxes et frais notariés, se décomposant comme suit :

- 45.200 € HT pour le vendeur, soit 39,68 € HT/m² ;
- 4.900 € de frais d'agence.

Considérant que ces parcelles permettront d'accueillir, soit le projet d'une nouvelle crèche, soit un espace de stationnement complémentaire,

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve l'acquisition des parcelles cadastrées AE307, AE308, AE310, AE311 et AE312, sises 30 rue Charles Gronier à Ham, appartenant à Monsieur BILLIEUX, pour un montant de 50 100 €, honoraires et frais d'agence inclus, hors taxes et frais notariés,

Autorise le Président ou son représentant à signer tout acte permettant de concrétiser l'acquisition,

Autorise le Président à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.



POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président,